

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTRÊME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY
ARRONDISSEMENT DE MAGA

COMMUNE DE MAGA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
Téléphone : 696 20 53 86/676 44 42 68



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace - Work - Fatherland

FAR-NORTH REGION
MAYO-DANAY DIVISION
MAGA SUB-DIVISION

MAGA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD
Phone : 696 20 53 86/676 44 42 68

03 NOV 2021

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 010/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP-EN/C-MAGA/CIPM-TR DU
EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA ROUTE GOGOM-EHEING (6.3 KM) AVEC CONSTRUCTION DE 10 DALOTS DE
1.0X1.0, DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

Financement :

- MINKA/PNDP (montant hors taxes)
- BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

Imputation : A2011F1, PTBA PNDP_AFD-MINKA,

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans les régions septentrionales du pays, le Gouvernement met en œuvre avec l'appui des partenaires techniques et financiers le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT). Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques issus du PRODAT et contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emploi durables dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes. Pour atteindre cet objectif, depuis novembre 2015, le Programme National pour le Développement Participatif (PNDP) a développé une approche de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) pour la réalisation des travaux prévus dans les plans de développement des communes soutenues par le PRODAT.

Après avoir mis en œuvre de manière satisfaisante, les deux premières phases du projet HIMO, le Coordonnateur National du PNDP a reçu un financement auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-Nord du Cameroun par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs aux travaux à exécuter selon l'approche HIMO, qui concernent 23 projets dans 18 Communes de la Région de l'Extrême-Nord, suivant les domaines d'intervention : (i) Bâtiment (01), (ii) l'Hydraulique (08), (iii) Terrassement et Ouvrages d'art (14) suivant. Il sera notamment question de :

- Réaliser les ouvrages ;
- Donner la priorité aux matériaux locaux et à la main d'œuvre locale (main d'œuvre qualifiée et non qualifiée);
- Favoriser le paiement des ouvriers par semaine à un montant fixe journalier net à percevoir de (3000FCFA) après rendement minimal journalier atteint et les encourager à épargner le tiers de leur revenu et à suivre une formation à un métier ou à développer une initiative génératrice de revenus et,
- Favoriser l'insertion sociale d'au moins 70% des ouvriers.

Le présent DAO est produit pour la sélection d'un prestataire pour la réalisation des travaux de **réhabilitation de la route Gogom-Eheing (6.3 km) avec construction de 10 dalots de 1.0x1.0, dans la Commune de Maga, Département du Mayo Danay, Région de l'Extrême-Nord**

Le présent Appel d'Offres fait suite à la publication de la liste restreinte des entreprises à consulter dans le cadre du marché relatif aux travaux cités plus haut.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

000	ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
100	PETIT MATERIEL DE CHANTIER HIMO ET D'ENTRETIEN D'OUVRAGE
200	NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
300	ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
400	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
500	REALISATION DE FORAGE DE 1M3/H POUR MINI AEP
600	INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE
700	CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU DE 10M3
800	CONSTRUCTION DE BORNE FONTAINE AVEC 02 ROBINETS
900	EQUIPEMENTS SPECIAUX
1000	PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
1100	INDEMNITES POUR SENSIBILISATION DES OUVRIERS

Les travaux se feront suivant l'approche de Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO).

3. Visite obligatoire du site

Les entreprises désirant participer au présent Appel à consultation devront se rendre sur le site afin d'apprécier sur leur seule responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à exécuter. **Cette visite de site est obligatoire.** L'attestation de visite de site sera signée par le soumissionnaire sur l'honneur.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :

FCFA 220 453 284 (deux cent vingt millions quatre cent cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-quatre francs CFA) Hors Taxes,

Soit FCFA 250 064 931 (deux cent cinquante millions soixante-quatre mille neuf cent trente-et-un francs CFA) Toutes Taxes Comprises.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant participé à l'atelier de formation sur l'approche HIMO :

N°	Entreprises préselectionnées	Pays	Adresse complète
01	BERNI S.A,	Cameroun	BP: 17355 Douala, Tél: 699 66 28 54
02	GLOBAL ENGIERING LOGISTICS,	Cameroun	BP: 675 Maroua, Tél: 699 45 31 63 / 677 14 07 48
03	I.C.A SARL,	Cameroun	BP: 14 890 Yaoundé, Tél: 673 573 555 / 655 301 352 / 696 022 851

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds MINKA/PNDP pour le montant hors taxes et BIP/ETAT Fonds de Contre Partie pour le montant TVA de l'exercice 2021.

7. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO d'un montant de **FCFA5 000 000 (cinq millions francs CFA)** et valable pendant trente (30) jours au – delà de la date (limite) de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Sécretariat Général de la Commune de Maga, sis au quartier Administratif, BP : 52 Maga, Tél : 697475300** ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3^e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Sécretariat Général de la Commune de Maga, sis au quartier Administratif, BP : 52 Maga, Tél : 697475300** ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédiée 3^e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier à la recette municipale de la Commune de **Maga**.

10. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en **sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)** pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » **accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB** et devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit:

- Enveloppe A : « Dossier Administratif »
- Enveloppe B : « Offre Technique »
- Enveloppe C : « Offre Financière »

10.1. Dossier administratif

Les pièces du dossier administratif requises suivantes doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

10. 2. Offre technique

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants:

- Une méthodologie des travaux ;
- Un rapport de visite de site ;
- Une liste du personnel de l'entreprise ;
- Une liste du matériel de l'entreprise ;
- Un CCTP et
- Des Commentaires (facultatifs).

10.3. Offre financière

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants:

- La soumission ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et
- Le sous-détail des prix unitaires.

NB : Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'Offre technique et de l'Offre financière devra être remis dans une clé USB sous plis fermé.

11. Remise et ouverture des plis

Chaque offre rédigée en français et en sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies » pour chaque composante) accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, devra parvenir au plus tard le 22/11/2021 à 11 heures précises, au Secrétariat Général de la Commune de Maga, sis au quartier Administratif, BP : 52 Maga, Tél : 697475300 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77

ou

le 24/11/2021 à 11 heures précises, au secrétariat de l'Unité HIMO Dédicée 3e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél : 690202754, heure locale et devra porter la mention:

(Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence
N° 010/2021/AAONR/HIMO-MINKA/PNDP-EN/C-MAGA/CIPM-TR-DU. 03/11/2021
pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la route Gogom-Eheing (6.3 km) avec
construction de 10 dalots de 1.0x1.0 dans la Commune de Maga, Département du Mayo
Danay, Région de l'Extrême-Nord-Nord)

NB :

- i. En cas de soumission des offres de plus de d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.
- ii. Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Secrétariat Général de la Commune de Maga ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri, doit se faire au plus tard deux (02) jours avant la date limite d'ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu 24/11/2021 à 12 heures, à Maroua dans les locaux de l'Unité HIMO Dédicée sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR, Tél : 690202754 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Maga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **180 (cent quatre-vingt) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

13. Evaluation et critères d'évaluation

13.1. Evaluation

La CIPM placée auprès de la Commune de **Maga** examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été produits suivants les exigences du DAO, si elles contiennent les erreurs de calcul et si les soumissions sont d'une façon générale en bon ordre. Les éventuelles erreurs de calcul seront corrigées sur les bases ci-après :

- o S'il y'a erreur de calcul, le prix total sera corrigé sur la base du prix unitaire ;
- o S'il y a contradiction entre le prix en lettres et le prix en chiffres, le prix en lettres prévaudra ;
- o Le taux de la sensibilité HIMO doit être d'au moins 30% du total HT du cout de l'ouvrage.

Evaluation et comparaison des offres

La CIPM placée auprès de la Commune de **Maga** mettra en place une Sous-commission qui évaluera et comparera les offres dont elle aura préalablement jugé qu'elles répondent de façon substantielle aux conditions du présent appel d'offres. Cette évaluation exclura et ne tiendra pas compte de toute clause de variation des prix insérée dans la soumission.

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

- * l'évaluation technique et
- * l'évaluation financière.

13.2. Critères d'évaluation

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

13.2.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non présentation du rapport de visite de site ;
- Non-respect d'au moins 70 % des critères d'évaluation.;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;;

13.2.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- La Présentation générale de l'offre.;
- La Note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux signé;
- Le planning d'approvisionnement signé ;
- Les Moyens en personnel de l'entreprise ;
- Les Moyens en matériels et en équipements ;
- Le CCTP.

14. Mode de passation

Une entreprise sera choisie par la procédure d'un appel d'offres national restreint décrite dans le présent DAO.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés. Les prestataires ne pourront pas se voir attribuer plus de deux (02) chantiers quel que soit la nature.

NB : Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux marchés quel que soit la nature dans le cadre de la Tère vague de l'Opération HIMO PNDP MINKA».

En cas de soumission des offres dans plus de d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Maga, sis au quartier Administratif, BP : 52 Maga, Tél : 697475300 ou dans les locaux du Point Focal HIMO à Kousséri sis au quartier Garoua face mosquée GONI GREMA, Tél : 691 82 89 77 Ou au secrétariat de l'Unité HIMO Dédinée 3^e étage Porte N°302 (Maroua) sis au quartier Ouro-Tchede, derrière le CICR Tél ; 690202754.

Maga, le 03 NOV 2021
Le Maire de la Commune de Maga

Copie :

- ✓ PNDP/ CRC-EN
- ✓ ARMP-EN
- ✓ MINMAP-EN
- ✓ CIPM Commune Maga
- ✓ Affichage



Abraham Boukar